

Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 26 février 2025 19h15, à l'Ancienne Eglise de Leytron

Présidence : Mme Laila Cheseaux Baudat, Présidente de la commune
Secrétaire : M. Denis Bridy, secrétaire communal

Au nom du Conseil bourgeoisial, la Présidente Mme Laila Cheseaux Baudat souhaite la bienvenue aux 50 bourgeoises et bourgeois présents et les remercie de leur participation et de leur intérêt.

Elle déclare ensuite ouverte l'assemblée régulièrement convoquée selon les dispositions légales, par avis aux criées publiques du 05 février 2025, puis donne lecture de l'ordre du jour ci-après qui est accepté sans remarque :

1. Bienvenue, introduction
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 12.06.2024
3. Présentation et approbation du budget 2025
4. Demande d'agrégation
5. Divers

1. Bienvenue, introduction

La Présidente signale que cette rencontre revêt pour elle une signification toute particulière s'agissant de sa 1^{ère} assemblée primaire bourgeoisiale en qualité de Présidente de Commune. Elle mesure l'importance de cette responsabilité et l'héritage que représente la Bourgeoisie. C'est avec respect et une volonté sincère de servir les intérêts communs qu'elle entamera ce mandat.

Cette assemblée est l'occasion de partager les visions pour l'avenir et de prendre ensemble des décisions importantes pour le développement et la préservation du patrimoine.

La Présidente signale que les membres du nouveau Conseil seront présentés lors de l'assemblée municipale qui suit et invite, de fait, les bourgeois(e)s à y prendre part.

2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée du 12.06.2024

Le procès-verbal de la dernière assemblée a été mis à disposition des bourgeoises et des bourgeois au greffe communal.

Comme personne n'en demande la lecture ou ne formule d'observations, le procès-verbal est ainsi accepté à l'unanimité des personnes présentes.

3. Présentation et approbation du budget 2025

La Présidente informe que le budget 2025 a été approuvé par le conseil communal, agissant au nom de la Bourgeoisie, en séance du 14 janvier 2025 puis invite M. Martinet, vice-président en charge du dicastère des finances, à en donner lecture.

M. Martinet remercie la Présidente puis présente les chiffres clés du budget 2025, à savoir :

- Le compte de fonctionnement consolidé laisse apparaître une **marge d'autofinancement de Fr. 87'950.-**, similaire aux 3 dernières années.
- Au niveau des **investissements nets**, un montant de **Fr. 50'000.-** a été porté au budget. Ce montant pourrait servir à la rénovation de la place à Bougnonne, à l'aménagement de la conduite du réservoir d'Odonne jusqu'au lac ou à la réfection de la route d'accès. L'option sera choisie en fonction de l'avancement possible des dossiers.

➤ Le **boni de l'exercice** – bénéfice net ou excédent de revenu – s'élève quant à lui à **Fr.7'850.-**

La Présidente remercie M. Martinet pour son intervention et invite l'assemblée à se manifester en cas de remarques et/ou interrogations au sujet des chiffres présentés.

En l'absence de questions, la Présidente soumet le budget 2025 au vote de l'assemblée, qui l'approuve à l'unanimité, sans opposition ni abstention.

4. **Demande d'agrégation**

La Présidente soumet la demande d'agrégation à la Bourgeoisie présentée par M. Bernard Thomas, né le 16.04.1973, domicilié à Leytron.

Elle relève que son désir de rejoindre la Bourgeoisie témoigne de son attachement à notre Commune, à nos valeurs et à notre patrimoine.

M. Bernard Thomas est marié avec Mme Annick Thomas, née Aubert et est père de 3 enfants. Il est entrepreneur dans la Commune, actif dans le sanitaire et la ferblanterie (entreprise Paul Thomas & Fils SA). Il est impliqué dans différentes sociétés locales et a exprimé sa volonté de s'intégrer activement à notre communauté et de contribuer à la vie de notre Bourgeoisie.

A titre informatif, la Présidente signale que la dernière demande d'agrégation à la Bourgeoisie de Leytron a été accordée en date du 21.06.2006.

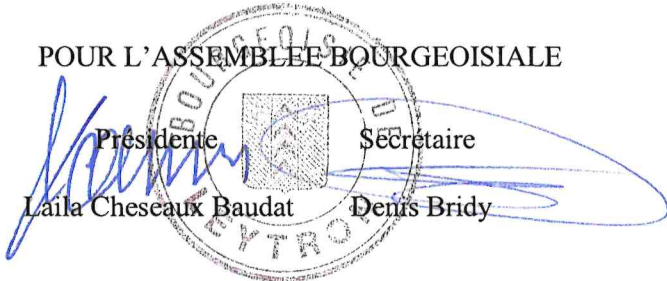
L'assemblée approuve cette demande d'agrégation à l'unanimité, sans opposition ni abstention.

5. **Divers**

La parole est ensuite donnée aux bourgeoises et bourgeois présents.

Aucune question n'étant formulée, la Présidente remercie les participants pour la confiance témoignée et clôt l'assemblée à 19h23.

POUR L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE



Présidente
Laila Cheseaux Baudat

Secrétaire
Dennis Bridy

Leytron, le 26.02.2025